# Je suis débordé, pouvez-vous m'aider s.v.p. ?

## *L'auto-apprentissage et le maintien des compétences au quotidien*

Inscription en ligne :
www.fmed.ulaval.ca/fmc

**23 février 2011**

Local 2809A, Ferdinand–Vandry
Université Laval

17h à 18h

En collaboration avec :

Fédération des médecins spécialistes du Québec

ma Faculté pour la vie

UNIVERSITÉ LAVAL

**Faculté de médecine**
Vice-décanat à la pédagogie
et au développement professionnel continu

# Renseignements

## Objectifs généraux

À la fin de cet atelier, vous pourrez:

- Discuter du concept d'auto–apprentissage chez les médecins
- Expliquer comment les médecins réussissent à maintenir et à accroître leurs compétences au quotidien
- Visualiser comment votre comité/organisation peut aider ses membres à maintenir et à accroître leurs compétences au quotidien
- Répondre aux exigences du CMQ en matière d'auto–apprentissage (critère d'agrément 2.4)

## Autogestion du DPC

Le développement professionnel continu s'entend de toute activité de formation qui améliore les connaissances, les compétences et les habiletés requises pour la pratique professionnelle.

Le cadre des activités de développement professionnel continu regroupe trois catégories d'activités :

- Les activités de formation collective
- Les activités d'auto–apprentissage
- Les activités d'évaluation de la pratique

En 2007, Le Collège des Médecins du Québec a adopté le plan d'autogestion du développement professionnel continu comme outil du maintien de la compétence des médecins.

## Formule pédagogique

Atelier interactif avec conférences magistrales, discussion en dyades et en plénière.

## Clientèle visée

Responsables de Développement professionnel continu (DPC)

## Agrément

Le Vice–décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC) de la Faculté de médecine de l'Université Laval reconnaît à cette activité la valeur de 1 heure de crédit de catégorie 1 en formation médicale continue. Une attestation de présence est remise aux participants et participantes.

Le secteur de développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval est pleinement agréé par la Corporation professionnelle des médecins du Québec, par le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC), par l'Accreditation Council for Continuing Medical Education (ACFCME) des États–Unis et il est autorisé par ces organismes à offrir aux médecins des activités de formation médicale.

## Inscription

Aucun frais

## Comité scientifique

Francine Borduas, MD, Vice–décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu, Faculté de médecine, Université Laval

Réjean Laprise, Ph.D., Office de développement professionnel, Fédération des médecins spécialistes du Québec

# ENSEMBLE ON CONTINUE...

## RESPONSABLES ADMINISTRATIFS


**Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu - secteur développement professionnel continu**

Faculté de médecine
Pavillon Ferdinand–Vandry
1050, avenue de la médecine, local 2892
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 656–5958
Télécopieur : (418) 656–2465
Courriel : fmc@fmc.ulaval.ca

www.fmed.ulaval.ca/fmc